

Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

EXTRAIT DU REGISTRE DE te de télétransmission : 23/10/2020 de réception préfecture : 23/10/2020 **DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2020**

DEL-2020-123

Accusé de réception en préfecture

074-257400085-20201015-DEL-2020-123-DE

L'An deux mille vingt, le guinze octobre, à 9 heures 45. le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, DALL'AGLIO, LAFARIE, PARIS, TARAGON. MM. AEBISCHER, AMOUDRY, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BLOUIN. BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CAVAREC, CHENEVAL JP. CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DETURCHE, DUNAND, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILLET, GOURDIN, GYSELINCK, HAVEL, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.

MM ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, PINARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mme METRAL, MUGNIER.

MM. BARTHALAIS, DEFAGO, GILET, HACQUIN, MATHIAN, PETIT.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, MERMIER.

MM. AMADIO, BARBIER, BOISIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CHARRAT, CHASSAGNE, FONTAINE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, LEROY, LOMBARD, MODURIER, PEROU, VILLARD.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale

Mmes ASSIER, CHATELET, FORSTER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,

MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIANT: du SYANE

Membres en exercice : 83 Présents: 64 Représentés par mandat : 8

Objet: LOI RELATIVE A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE -COMMISSION **CONSULTATIVE PARITAIRE ENTRE** LE SYANE

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A

PROPRE (CCPE)

Exposé du Président,

- Le Président expose que la loi n° 2015-992, relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte et promulguée le 17 août 2015, introduit, en son article 198, la création d'une Commission consultative entre tout Syndicat Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre dudit Syndicat.
- Cette Commission a pour objectif de « coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter les échanges de données ».
- Le SYANE, autorité organisatrice de la distribution de l'électricité pour les communes sous concession Enedis, a donc créé, le 15 décembre 2015, une commission consultative qui regroupe l'ensemble des EPCI à fiscalité propre de la Haute-Savoie.

Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20201015-DEL-2020-123-DE Date de télétransmission : 23/10/2020 Date de réception préfecture : 23/10/2020



Suite à la nouvelle carte des EPCI-FP du 1er janvier 2017, le nombre de délégués par EPCI-FP a été ajusté pour tenir compte de l'évolution des périmètres, de la population (donnée INSEE décembre 2016, populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2017, date de référence statistique : 1er janvier 2014) et de la représentation des EPCI, de la manière suivante :

ECPI-FP < 20.000 habitants : 1 délégué,
 EPCI-FP de 20.000 à 50.000 habitants : 2 délégués,
 EPCI-FP de 50.001 à 100.000 habitants : 4 délégués,
 EPCI-FP de 100.001 à 200.000 habitants : 6 délégués,
 ECPI-FP > 200.000 habitants : 8 délégués,

 Cas particulier de la Communauté d'Agglomération Arlysère (+ de 50.000 habitants) pour la commune de La GIETTAZ (440 habitants) en Savoie : 1 délégué.

- Cette Commission consultative est paritaire, c'est-à-dire constituée d'autant de membres du SYANE que des EPCI-FP. Elle est composée de 88 délégués :
 - 44 pour les EPCI à fiscalité propre, désignés par les 3 Communautés d'Agglomération et les 18 Communautés de communes de la Haute-Savoie, et une Communauté d'Agglomération de la Savoie (au titre de la commune de La Giettaz dont la distribution d'électricité est assurée par la Régie de THÔNES),
 - > 44 pour le SYANE, désignés parmi les 83 membres titulaires (+ 35 suppléants) de son Comité.

Après en avoir appelé aux candidatures et en avoir délibéré, le Comité syndical est invité :

à désigner les 44 représentants pour siéger en qualité de titulaires au sein de la Commission consultative du SYANE et de l'ensemble des Etablissements publics de Coopération intercommunale à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre de son territoire, comme suit :

NOM	Prénom	
AMOUDRY	Jean-Paul	
AEBISCHER	Christian	
BACHELLARD	Christian	
BAUD-GRASSET	Joël	
BOISIER	Lucien	
BOUCHET	Estelle	
BOUCLIER	Stéphane	
BOUVARD	Christian	
BRUNO	Vanessa	
BUFFLIER	Daniel	
CAVAREC	Pierre-Emmanuel	
CHARBONNIER	Claude	
CHASSAGNE	Eric	
CHENEVAL	Paul	
COUTIER	Patrice	
DALL'AGLIO	Sandrine	
DEAGE	Joseph	
DESCHAMPS	Fernand	
DETURCHE	Sandrine	
FRANCOIS	Gilles	
GENOUD	Marc	
GILLET	Bruno	

$\Delta d \Delta$	nto :	a l'iina	nimita
Auu	DIG (a i uiic	ınimité.

NOM	Prénom	
GOURDIN	Margaret	
GOURREAU	Georges	
GYSELINCK	Fabrice	
HACQUIN	Pierre	
JACQUES	Jean-Michel	
JOURNE	Jean-Pierre	
LARCHER	Patrick	
LEOTY	Christian	
MATHIAN	Noël	
MERMIER	Arlette	
MUGNIER	Magali	
NEVES	Manuel	
OBERLI	Gérard	
PARIS	Pascale	
PAULY	Gilbert	
PENHOUËT	Anthony	
PEUGNIEZ	Eric	
RATSIMBA	David	
SIBILLE	Jacques	
STEYER	Jean-Pierre	
TARAGON	Sylvie	
VUILLERMOZ	Patrick	

Le Président,

J.P AMOUDRY.

